

> Prescripteurs

Inscription du Paxlovid^{MC} au régime général d'assurance médicaments

Comme mentionné dans l'[infolettre 004](#) du 2 avril 2024, le Programme d'accès en pharmacies communautaires à certains traitements médicamenteux contre la COVID-19 **prend fin le 31 mai 2024**. Toutefois, à partir **du 23 mai 2024**, le Paxlovid^{MC} (nirmatrelvir/ritonavir) sera inscrit au régime général d'assurance médicaments (RGAM) avec les conditions suivantes :

- Pour traiter la COVID-19 légère ou modérée pour la personne admissible à risque de progression vers une forme sévère de la maladie ou à risque d'hospitalisation ou de décès. Une personne est considérée comme à risque si elle respecte l'une ou l'autre des conditions suivantes :
 - elle présente une immunosuppression sévère,
 - elle est âgée de 60 ans ou plus,
 - elle présente une comorbidité, par exemple une insuffisance rénale ou hépatique chronique, une maladie cardio-pulmonaire chronique, un diabète ou de l'obésité;
- À l'instauration du traitement, la personne admissible doit avoir obtenu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 et présenter des symptômes de la COVID-19 depuis un maximum de 5 jours;
- La durée maximale du traitement est de 5 jours. Un traitement prolongé d'une durée maximale de 20 jours peut être instauré pour la personne admissible qui présente une immunosuppression sévère;
- Le nirmatrelvir/ritonavir fait à nouveau l'objet des garanties du régime général pour la personne admissible lorsqu'il s'est écoulé au moins 3 mois entre la fin du dernier traitement et le début d'un nouveau traitement.

Pour plus de détails, consultez les [publications](#) de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) sur le nirmatrelvir/ritonavir.

Notez que les codes à inscrire sur l'ordonnance sont différents de ceux du programme. Voici les nouveaux codes :

- Code ZS : Personne qui présente une immunosuppression sévère;
- Code ZT : Personne âgée de 60 ans ou plus;
- Code ZU : Personne qui présente une comorbidité.

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)